

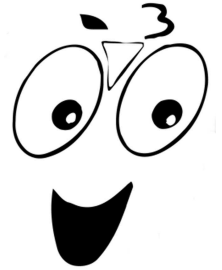
NOMINATION POUR LE CONCOURS « LA PLUS BELLE BOUSE 2010 »

- Cas N°1 : Stationnement sur le trottoir
- Cas N°2 : Stationnement sur un aménagement cyclable
- Cas N°3 : Stationnement sur un passage piéton
- Cas N°4 : Autre infraction...

Le saviez-vous ?

L'automobile monopolise 80% de l'espace urbain. Merci de respecter les 20% restant ainsi que ceux qui font un effort pour que la ville soit moins dangereuse et **moins polluée.**

Faites mieux encore, ne prenez plus votre voiture pour des déplacements inférieurs à 5 kilomètres. Vous serez plus rapide à vélo et vous contribuerez à une meilleure **qualité de vie.**



www.ptitvelo.net

Ne pas jeter sur la voie publique, merci !

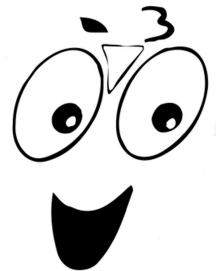
NOMINATION POUR LE CONCOURS « LA PLUS BELLE BOUSE 2010 »

- Cas N°1 : Stationnement sur le trottoir
- Cas N°2 : Stationnement sur un aménagement cyclable
- Cas N°3 : Stationnement sur un passage piéton
- Cas N°4 : Autre infraction...

Le saviez-vous ?

L'automobile monopolise 80% de l'espace urbain. Merci de respecter les 20% restant ainsi que ceux qui font un effort pour que la ville soit moins dangereuse et **moins polluée.**

Faites mieux encore, ne prenez plus votre voiture pour des déplacements inférieurs à 5 kilomètres. Vous serez plus rapide à vélo et vous contribuerez à une meilleure **qualité de vie.**



www.ptitvelo.net

Ne pas jeter sur la voie publique, merci !

NOMINATION POUR LE CONCOURS « LA PLUS BELLE BOUSE 2010 »

- Cas N°1 : Stationnement sur le trottoir
- Cas N°2 : Stationnement sur un aménagement cyclable
- Cas N°3 : Stationnement sur un passage piéton
- Cas N°4 : Autre infraction...

Le saviez-vous ?

L'automobile monopolise 80% de l'espace urbain. Merci de respecter les 20% restant ainsi que ceux qui font un effort pour que la ville soit moins dangereuse et **moins polluée.**

Faites mieux encore, ne prenez plus votre voiture pour des déplacements inférieurs à 5 kilomètres. Vous serez plus rapide à vélo et vous contribuerez à une meilleure **qualité de vie.**



www.ptitvelo.net

Ne pas jeter sur la voie publique, merci !